



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 97417

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les suites apportées à la remise du rapport Véran. La ministre a confié le pilotage d'une mission sur l'évolution du mode de financement des établissements de santé à Olivier Véran. Dans ce rapport sont évoquées les critiques sur la lourdeur du système, et notamment les outils techniques permettant le recueil d'information. Ainsi, l'outil de description de l'activité ne permettrait pas à ce jour, de discriminer la lourdeur des prises en charge de l'intensité des actes réalisés. C'est, par ailleurs, le cas de l'outil PMSI SSR qui serait jugé comme inadapté à la saisie de la dépendance. Le rapport préconise notamment de simplifier au minimum la saisie des actes (CSARR), ainsi que de limiter à 10 % l'impact de la mise en place de la DMA en 2017. Elle lui demande si le Gouvernement entend avancer en ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97417

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6084

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)